

LA CAOUNE A MOUX



Dossier Préhistoire
Alphonse BENNES
SEA-1985
Résidence de Brettes, quai Cazenave
81200 MAZAMET
Tél. (63) 61 36 46

LA GROTTTE DITE "LA CAUNE"

A MOUX (AUDE).

RAPPORT DE FOUILLE DE SAUVETAGE PROGRAMME.

-1984-

Photo de couverture.- Un aspect du sol de la salle II avant le début des travaux (photo A. CAPDEVILLE). Les ossements humains, souvent cassés "de frais", jonchent le sol. La plupart ont été remaniés récemment par les fouilleurs clandestins (en haut à droite, on distingue même un mégot de cigarette !).

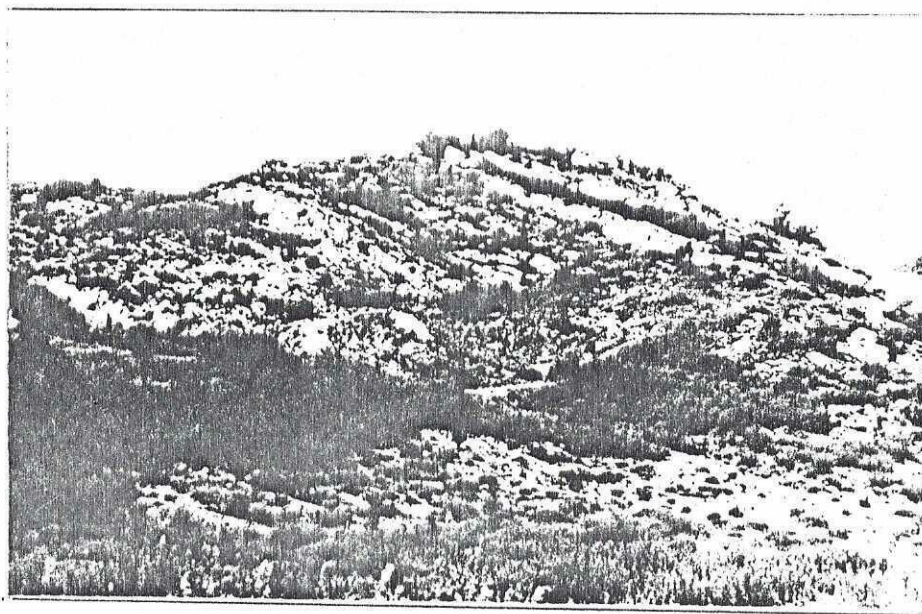


Photo 1. - La Caouno de Moux, vue du terre-plein édifié pour le stockage et le traitement des déchets de la carrière. La colline où s'ouvre le porche n'est en fait qu'un petit lambeau épargné par les exploitants.

Rapport de fouille de sauvetage programmé - 1984.

I.- SITUATION DU GISEMENT.

La cavité qui fait l'objet de ce rapport s'ouvre sur le territoire de la commune de Moux (Aude), à environ 1500 m² au Sud-Ouest du village, sur les premiers contreforts du massif de l'Alaric (versant Nord-Est). Ses coordonnées Lambert (zone III) sont les suivantes : X 624,688 ; Y 96,980 et sa cote NGF d'environ 120 m. Elle se trouve sur la parcelle D 360 (feuille 2) du cadastre, qui appartient à la commune de Moux.

La topographie de ce secteur a été considérablement remaniée au cours des dernières années en raison des travaux liés à la réalisation de l'"Autoroute des Deux Mers", qui passe à moins de 200 m de la grotte. Le massif calcaire dans lequel s'ouvre celle-ci a été fortement "entamé" par une immense carrière qui en a fait disparaître une grande partie, laissant seulement en place -pour des raisons d'ordre esthétique- un petit lambeau dans lequel se trouve justement la cavité. C'est ainsi environ 3 000 000 de m³ de roche qui ont été extraits ; un vaste terre-plein, sensiblement horizontal, a été édifié quelques dizaines de mètres au-dessous de l'entrée de la Cauno, pour le traitement et le stockage du produit d'exploitation de la carrière (Photo 1).

Au cours de ces travaux, plusieurs galeries souterraines ont été éventrées. L'une d'elles est très riches en cristallisations de calcite et fait l'objet de nombreuses visites de la part des collectionneurs de minéraux. Nous aurons à en reparler ultérieurement. Une autre, rendue très instable par les ébranlements qu'ont provoqués les tirs de mines, semble bien correspondre au même réseau que la Cauno ; elle est parcourue par un petit cours d'eau intermittent. Selon les membres du Spéléo-Club de l'Aude qui l'ont visitée, la partie pénétrable arrive à environ 30 m du fond de la Cauno.

Enfin, nous devons signaler que le toponyme de tout le secteur est "La Caune", -en occitan "La Cauno"- ce qui signifie tout simplement la grotte.

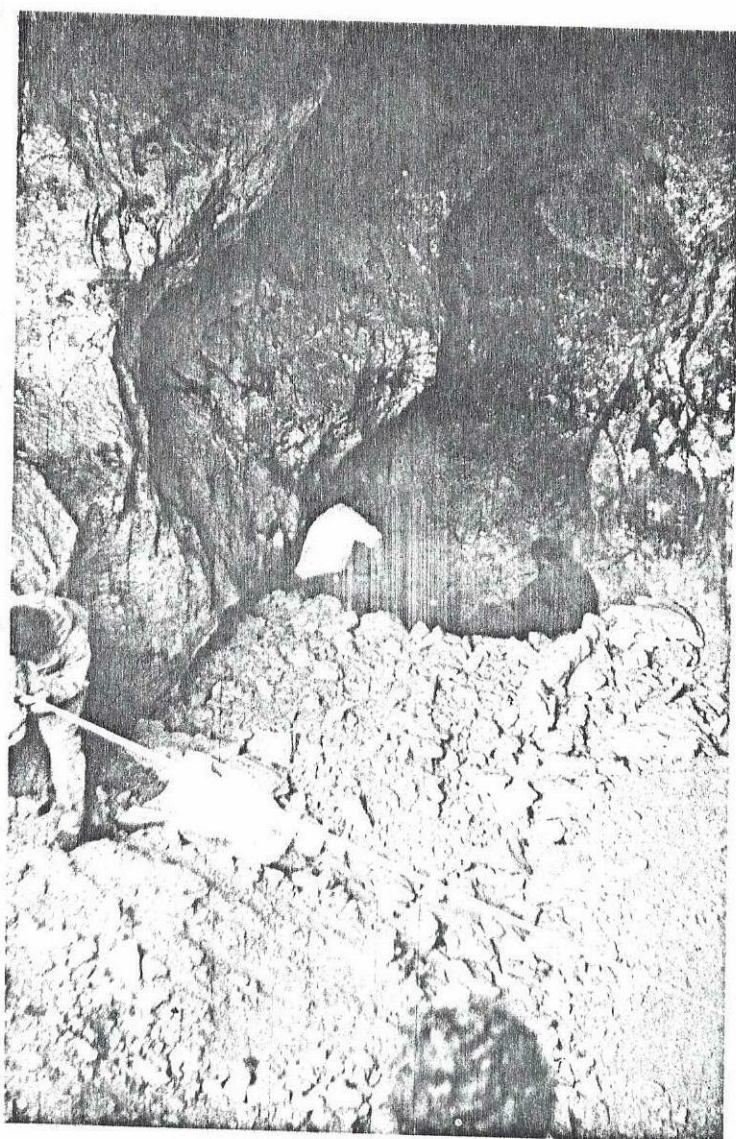


Photo 2.- La salle I, vue du porche. Le sol est bouleversé par les fouilles anarchiques, couvert de blocs et de déblais. Au fond, on voit parfaitement sur la paroi le niveau du remplissage à partir duquel les fouilleurs clandestins ont creusé pour désobstruer la chatière menant à la salle II.

Figure 1.- Plan d'ensemble de la cavité, et coupes à l'intersection des travées D/E (XX', en bas), des travées 15/16 (YY', en haut). La zone fouillée en 1984 est représentée en hachuré. On a figuré dans la salle I la poutre contenant les éboulis qui risquaient de glisser vers la salle II, et les murettes séparant les deux plans de nivellement

II.- HISTORIQUE DES RECHERCHES.

Jusqu'à ces dernières années, seule était connue la première salle, que nous appellerons salle I (figure 1). Il s'agit d'une vaste salle "en entonnoir", profonde d'environ 13 m, large de plus de 6 m à l'entrée et dont la hauteur dépasse par endroits 5 m. Elle a servi temporairement de bergerie jusqu'à une époque récente.

Des fouilles y ont été pratiquées durant les années 1960 par M. de la PASSARDIERE, ou plus exactement par son ouvrier, M. CREVEFOSSE, pour le compte de son employeur. Nous ne connaissons malheureusement que très imparfaitement les résultats de ces travaux, sur lesquels aucun rapport scientifique ne semble avoir été fait, et ce bien qu'il s'agisse de fouilles autorisées par le Ministère. J. GUILAINE, qui a pu voir il y a une quinzaine d'années une partie du matériel exhumé, nous a indiqué la présence dans la cavité de vestiges du Bronze final, du Bronze ancien-moyen et du Chal-Colithique, dont un vase campaniforme de style international complet !

Les fouilles ont été interrompues vers 1968, et depuis lors, cette salle semble avoir subi périodiquement les piochages répétés et successifs de nombreux fouilleurs clandestins. Les coupes -s'il en existait- ont été abattues, et le sol de la salle I entièrement bouleversé (photo 2). C'est une nouvelle fouille clandestine pratiquée tout au fond de la salle I (travées 16 et 17) qui, à la Noël 1981, a amené la découverte d'une seconde salle (salle II) reliée à la première par une étroite galerie en forte pente. Nous avons été avisé de cette trouvaille au printemps 1982 par M. G. SOULOUMIAC, de Salles-d'Aude (Aude), qui nous informa alors que la nouvelle portion de réseau était jonchée d'ossements humains (photo de couverture).

Lorsque nous avons pu intervenir sur le site, la salle II avait déjà reçu de nombreux "curieux"... Obstructions et désobstructions de la chatière s'étaient succédées tout au long de l'année, de sorte que plusieurs spéléologues ont tour à tour cru en être les inventeurs ! Beaucoup avaient emporté quelques os (crânes, grands os longs principalement) et chaque visite entraînait la fragmentation des os laissés en place par les visiteurs précédents. A un rythme pareil, l'existence même du gisement se trouvait dangereusement menacée ; c'est pourquoi, avec l'autorisation du Maire de Moux, nous avons réalisé les 16 et 17 octobre 1982 la fermeture hermétique de la chatière par un bouchon cimenté obstruant le boyau d'accès sur une profondeur d'environ 80 cm. Ont participé à cette opération "prophylactique" A. ASCON, A. BENES, A. CAPDEVILLE, E. CRUBEZY, H. DUDAY, J.-F. GENIN, G. SOULOUMIAC et Madame, et J. ZAMMIT. Au préalable, nous avons extrait de la salle II de nombreux

ossements remaniés et recombler une tranchée, profonde d'environ 30 cm, qui parcourait la salle II sur toute sa longueur.

Une demande d'autorisation de sauvetage programmé fut alors présentée pour l'année 1983, mais elle fut ajournée jusqu'à 1984. Entre temps, sans doute aux alentours de la Noël 1983, le bétonnage de protection que nous avions mis en place avait été attaqué au burin et la salle II une nouvelle fois soumise aux visites intempestives. Une demande d'enquête fut alors présentée par M. J.-L. ROUDIL, Directeur des Antiquités Préhistoriques, auprès de la Brigade de Gendarmerie de Capendu (Aude), dont dépend la commune de Moux. Nous avions prévu pour 1984 une importante campagne d'été (juillet) ; malheureusement, l'arrivée tardive des crédits de fouille ne nous a pas permis de réaliser ce projet, et nous avons été contraints de reporter les travaux à l'automne.

III.- CONDITIONS TECHNIQUES DE LA FOUILLE.

La campagne 1984 s'est donc déroulée du 15 octobre au 5 novembre. Ont participé à la fouille Mesdames F. GOEDGEBUER, RAFFANEL, et W. TARI, et Messieurs A. BENES, A. CAPDEVILLE, E. CRUBEZY, H. DUDAY, J.-F. GENIN, G. TARI et J. ZAMMIT, ainsi que, de manière plus sporadique, M. et Mme G. SOULOUMIAC et Mademoiselle Y. GRACIA.

Nous devons en premier lieu exprimer notre gratitude envers Monsieur MARISCAL, Maire de Moux, pour toute l'aide qu'il nous a apportée, notamment en faisant amener à proximité immédiate de la cavité une citerne d'eau destinée au tamisage des sédiments. Nos remerciements s'adressent également à Monsieur et Madame MILHES, les plus proches voisins du site, dont l'assistance nous fut extrêmement précieuse tout au long de la campagne, et à J. COULAROU qui a participé à l'installation du chantier et au transport du matériel. Enfin, J. GUILAINE et J. VAQUER ont bien voulu mettre à notre disposition le matériel d'éclairage du Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales.

Nous avons commencé par établir le carroyage de la salle II, à partir d'un axe longitudinal correspondant à la chatière, la salle II proprement dite et le boyau "terminal" qui prolonge cette dernière vers le Sud-Ouest. Ce boyau, long de 2,50 m environ, aboutit à une galerie inférieure qui longe

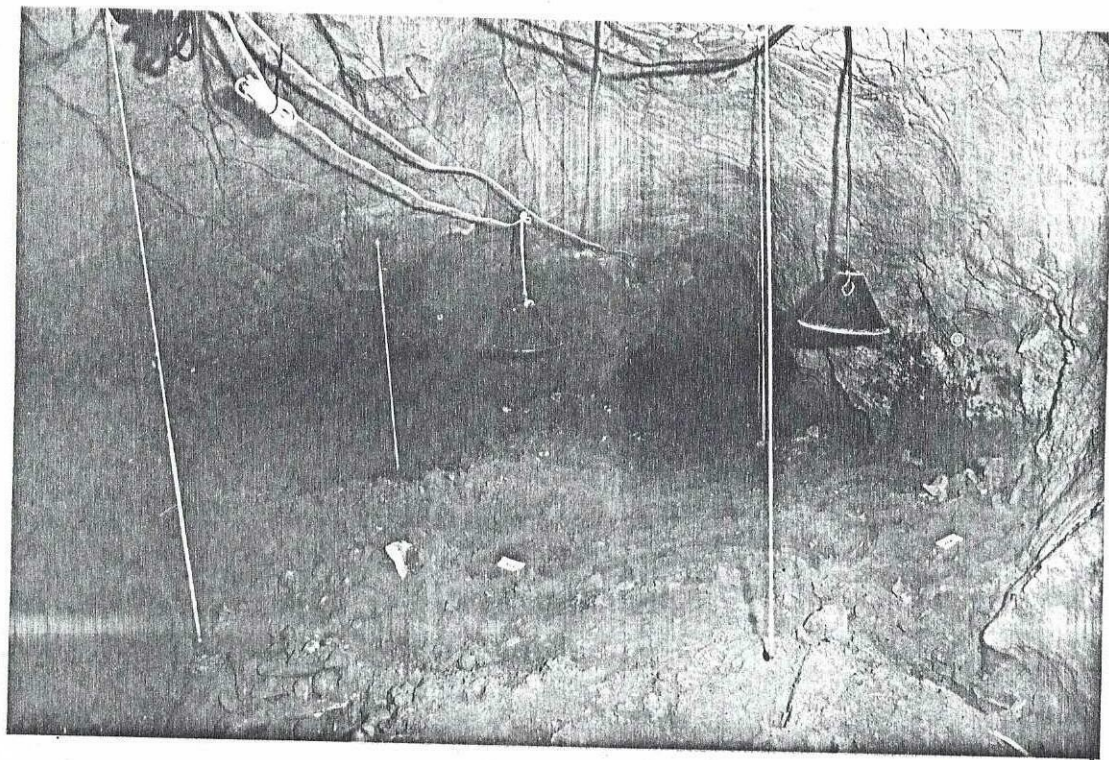


Photo 3. - La salle II, vue du boyau terminal. La partie centrale a été nettoyée de tous les ossements remaniés, mais il en subsiste un grand nombre au voisinage des parois. Le boyau d'accès et la chatière sont déjà partiellement dégagés. Au fond, près de la paroi Nord (à gauche) on devine le soutirage qui aboutit à la galerie inférieure.

la bordure Nord-Ouest de la salle II et se termine au bas du remplissage de celle-ci, dans les travées 14 et 15. C'est vers cette galerie inférieure que s'est effectué le soutirage d'une partie des sédiments contenus dans la salle II.

Ce carroyage a ensuite été étendu à la salle I. L'éclairage était assuré par un groupe électrogène de 4 KVA/220 V (photo 3). Tous les sédiments extraits de la cavité ont été tamisés en deux temps, d'abord à sec, successivement aux mailles de 8 mm et 1 mm, puis à l'eau, à la maille de 1 mm.

La fouille proprement dite a porté sur la portion septentrionale de la salle II, qui correspondait initialement à la chatière et au boyau d'accès. Elle a concerné les carrés D14, D15, D16, E14, E15, E16 et pour partie F14, F15 et F16 (figure 1). Il était en effet nécessaire, en prévision des travaux ultérieurs, de dégager l'accès à la salle II afin qu'il soit possible d'y introduire le matériel indispensable à la construction d'un échaffaudage permettant aux fouilleurs d'évoluer au-dessus des surfaces décapées sans jamais y prendre appui.

Ce secteur se trouvant en contrebas de la salle I, nous avons été forcés de "purger" les travées 16 et 17 de toutes les pierres qui menaçaient de s'écrouler. Nous avons installé dans la travée 17 une traverse de bois qui prend appui contre les deux parois de la salle I et contient les pierres et gravats situés plus au Nord. Puis nous avons entrepris de nettoyer la salle I en nivelant les déblais de fouilles anciennes et les blocs qui avaient été rejetés lors de la désobstruction de la chatière. L'importance du dénivelé nous a contraints à bâtir deux murettes perpendiculaires ; dans l'angle qu'elles déterminent, au Nord de la salle I, le sol a été aplani à environ 40 cm au-dessous du niveau 0 arbitraire que nous avons défini et marqué sur la paroi, à gauche de la chatière. Partout ailleurs, ce nivellement a été effectué 15 cm au-dessous du niveau 0.

Les sédiments extraits de la salle I -plusieurs mètres-cubes- ont également été tamisés à la maille de 1 mm.

IV.- LES RESULTATS.

-IV A.- La salle II.

Le dégagement des travées 14, 15 et 16 a montré que ce qui paraissait n'être qu'une étroite et basse galerie reliant les salles I et II était en fait le sommet d'une partie de la salle II presque entièrement colmatée par les éboulis. Qui plus est, cette salle II se trouve être très exactement dans l'alignement de la salle I : le prolongement de l'axe longitudinal boyau terminal/salle II/

chatière aboutit précisément au sommet du porche d'entrée. Sous la chatière d'accès à la salle II, la paroi rocheuse se referme, mais plus bas, elle s'ouvre à nouveau, de sorte que la chatière paraît n'être en fait qu'un *oculus* surplombant un orifice beaucoup plus vaste, actuellement obstrué par les éboulis. Cette communication entre les salles I et II n'est pas visible sur la coupe XX' donnée à la figure 1, car elle affecte les travées E et F, et non la travée D.

Il est donc bien établi que la salle II n'est que la suite directe de la salle I ; un abaissement considérable du plafond en a entraîné l'isolement lorsque les couches ont atteint un niveau suffisant pour fermer la communication entre les deux secteurs.

Le remplissage de la salle II relève en fait de deux origines bien distinctes :

- en premier lieu, des éboulis extrêmement importants, qui constituent d'ailleurs aussi l'essentiel du remplissage de la salle I : les blocs rocheux se sont d'abord écoulés par l'accès inférieur, puis, lorsque celui-ci a été fermé, par la chatière supérieure. De la travée 16, il est possible de distinguer vers le Nord la partie inférieure (ou moyenne...) de l'ébouli non colmaté qui comble la salle I, et qui doit à cet endroit être épais d'au moins 3,50 m !

- Des sédiments fins (sables jaunes ou blanchâtres) qui, eux, semblent provenir de la partie profonde du réseau. Une circulation intermittente d'eau est attestée dans la galerie inférieure, et plusieurs niveaux horizontaux sont lisibles sur les parois de la salle II (mince dépôt de sable). Cette hypothèse d'un apport des sables par ruissellement est corroborée par l'existence d'une nappe d'eau dans l'une des grottes qu'a ouvertes la carrière, sensiblement au même niveau que la Caoune.

Il est bien certain que la zone que nous avons fouillée cette année est d'autant plus riche en éléments rocheux (éboulis) qu'elle se trouve au voisinage immédiat de la salle I, alors que le colmatage par les sables devient de plus en plus hermétique au fur et à mesure que l'on progresse vers la salle II proprement dite (travée 14). Dans les travées 15 et 16, et plus particulièrement au voisinage des parois, nous avons trouvé des poches vides de tout sédiment fin, où les os humains, les tessons de poterie

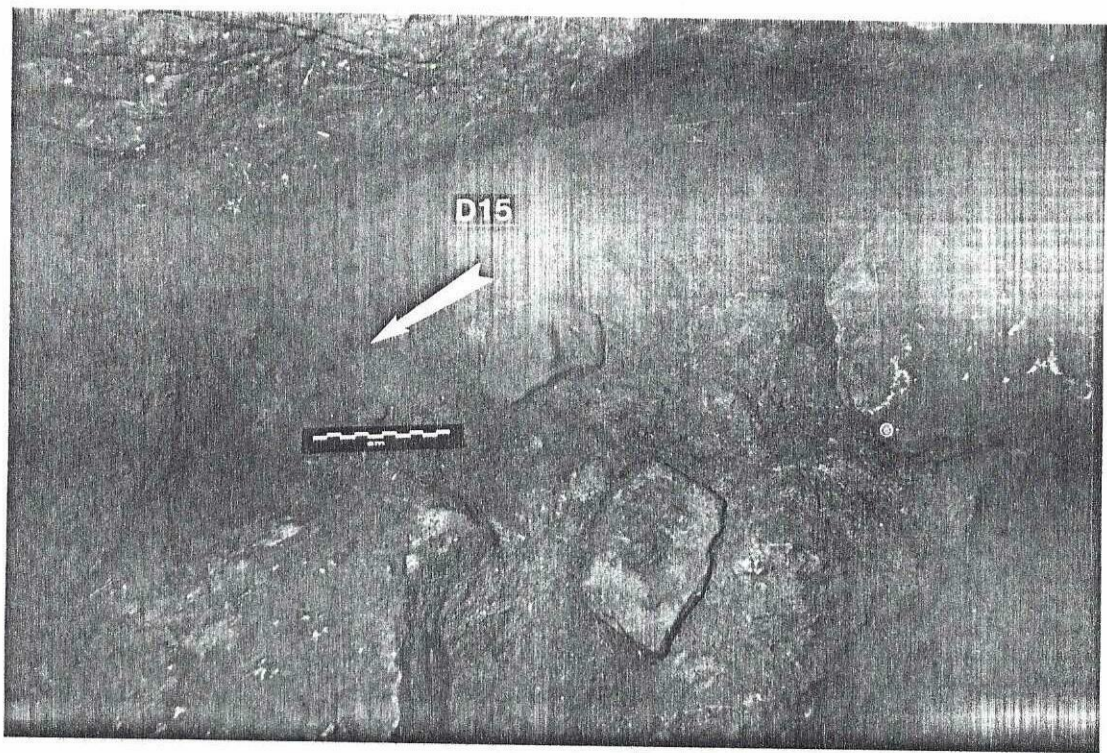


Photo 4. - La couche 2 dans le carré D15 (cote -250 cm). On distingue de gros blocs de pierre colmatés par le sable jaune, et deux grands tessons de vases munis de languettes de préhension. Les os humains ont presque totalement disparu à ce niveau : on y trouve seulement quelques menus vestiges, sans doute infiltrés entre les blocs avant le colmatage de l'éboulis (une cupule radiale immédiatement au-dessus de l'échelle graduée).

et les pierres sont parfaitement lavées par l'écoulement des eaux.

Cet éboulis (appelé couche 1), est généralement constitué d'éléments de petit et moyen module (jusqu'à 25 cm d'arête) ; il a livré une extraordinaire quantité d'ossements humains, de son sommet -soit au niveau de la chatière, à la cote -90 cm- jusqu'à la cote -210 cm, et ce aussi bien dans les zones vides que dans celles qui ont été colmatées par les sables. A la cote -210/-215 cm, nous avons dégagé trois grandes dalles de calcaire gréseux manifestement exogène, posées à plat, qui constituent une sorte de dallage dans la partie axiale de la galerie ; ces dalles ont été intentionnellement délitées, et deux d'entr'elles au moins proviennent d'un même bloc. De part et d'autre de cet aménagement, c'est-à-dire vers les parois, l'éboulis de moyen module riche en ossements se poursuit, surtout vers le Nord-Ouest où il rejoint le sol de la galerie inférieure, qui est lui aussi jonché d'ossements humains (cote -295 cm).

Dans la travée 14, la fouille a été interrompue immédiatement au-dessous des dalles horizontales, c'est-à-dire à la cote -215 cm, alors qu'elle a été poursuivie dans les travées 15 et 16 jusqu'à la cote -250 cm. Le changement de couche est alors manifeste : on trouve à cette profondeur des blocs beaucoup plus volumineux (souvent 40 à 50 cm d'arête), entièrement colmatés par le sable, qui doivent être débités au marteau et au burin pour qu'il soit possible de les évacuer par la chatière. Il n'y a pratiquement plus d'ossements humains à ce niveau, hormis quelques pièces de petite taille qui se sont vraisemblablement infiltrés entre les blocs (photo 4). De fait, à partir de la cote -215 cm, la densité en vestiges anthropologiques diminue très rapidement, et il semble bien qu'il ne s'agisse là que d'éléments descendus de la couche 1 au travers d'un éboulis perméable ; cela laisse supposer que le colmatage par le sable n'est intervenu qu'ultérieurement.

La signification exacte de cette couche 2 ne saurait être déduite d'observations réalisées sur une surface aussi restreinte. Néanmoins, nous pouvons d'ores et déjà affirmer qu'elle ne correspond certainement pas à une utilisation sépulcrale.

D'autre part, si la poursuite des travaux confirme bien l'existence d'un dallage horizontal dans la salle II, on doit estimer l'épaisseur de la couche funéraire à environ 40 à 50 cm.

Reste à aborder le problème de la datation, et donc à décrire les documents archéologiques mis au jour.

- Céramique :

- couche 1 (éboulis) : à la partie supérieure de l'éboulis, parmi les

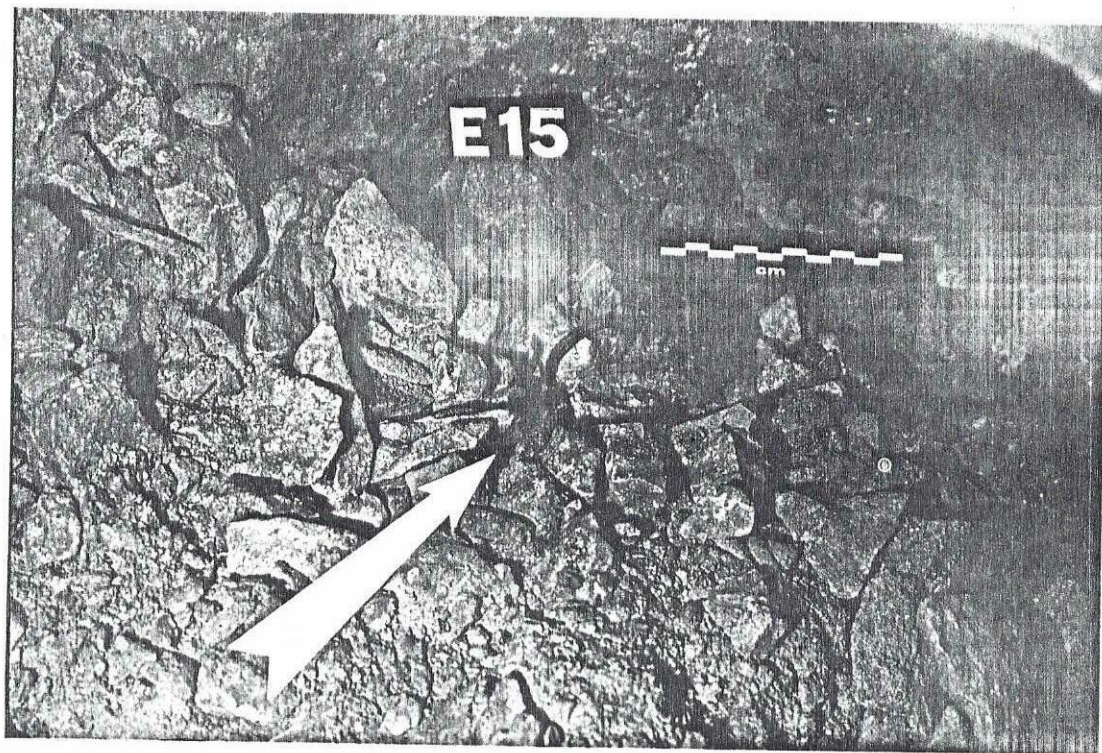


Photo 5.— Anneau spiralé en bronze, en place dans l'éboulis Cl. Cet objet, très probablement en relation avec les dépôts funéraires, doit être attribué au Bronze moyen. On remarquera que contre paroi, l'éboulis est non colmaté.

gravats descendus par la chatière, nous avons trouvé trois petits tessons de céramique tournée à vernis noir et pâte rouge brique (Campanienne A) attribuables au III^{ème} ou II^{ème} siècle avant notre ère, ainsi que les fragments plus importants et plus nombreux d'une urne non tournée du Bronze final IIIA (doubles incisions parallèles, motifs de triangles) ; plusieurs tessons du même vase ont été retrouvés dans la salle I.

Par contre, il semble bien que l'on doive associer plus étroitement aux dépôts funéraires de grands tessons se rapportant à des vases biconiques à lèvre éversée, décorés de cordons horizontaux impressionnés au doigt, et les fragments d'une urne munie d'une anse en ruban d'où partent deux cordons horizontaux parallèles, également impressionnés au doigt, l'un étant situé sur le bord, l'autre environ 4 cm au-dessous. Ces documents se rapportent indiscutablement au Bronze ancien ou au Bronze moyen.

- couche 2 : le mobilier céramique de cette couche se compose de nombreux tessons souvent mal cuits, à dégraissant grossier, très épais (parfois plus de 3 cm !), parfois munis de languettes horizontales (photo 4). Bien que nous n'ayons pas trouvé les éléments de préhension superposés qui le caractérisent, il est manifeste que, dans le contexte régional, ces vestiges doivent être rapportés au groupe de Véraza (Néolithique final-Chalcolithique).

- Eléments de parure :

- Nous avons trouvé en surface, dans la galerie inférieure située en contrebas de la salle II, parmi les très nombreux ossements humains accumulés au bas de l'éboulis, une canine de Canidé dont la racine a été perforée.

- De la couche 1 proprement dite proviennent deux petits fragments de tiges de bronze, et un anneau spiralé en bronze, d'environ 45 mm de diamètre (photo 5), qui est sans doute incomplet (trois spires seulement en sont conservées). Etant donné leur rayon de courbure, il est probable que les deux fragments mentionnés ci-dessus se rapportent au même objet ou à un objet similaire. De tels anneaux se rencontrent fréquemment dans un contexte du Bronze moyen.

En l'état actuel des travaux, nous sommes donc enclins à dater la constitution de la couche funéraire du Bronze ancien/Bronze moyen, et de rattacher la couche 2 au groupe de Véraza.

- Ossements humains :

La plupart des ossements sont parfaitement conservés, mais nous n'avons pu observer aucune connexion anatomique.

Parallèlement à la fouille, nous avons entrepris la récupération des pièces squelettiques issues du gisement. Nous devons au premier chef remercier MM. BOUSQUET, de Toulouse, qui nous ont spontanément apporté les ossements qu'ils avaient pu sauver lors de leur visite dans la salle II, et pour les informations dont ils nous ont fait part quant à l'état du site et son évolution au cours des dernières années. J. RAFFANEL a également obtenu la restitution d'un lot de crânes et mandibules qui proviennent de la salle II. Mais il est certain qu'il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine, et que nous sommes loin d'avoir récupéré la totalité des os qui ont été éparpillés dans les "collections" de la région...

La série exhumée comporte d'ores et déjà plus de 30 calvaria complètes, et les restes de plus de 50 sujets (adultes de deux sexes, enfants). Il ne fait aucun doute que l'effectif global dépassera très largement les 100 individus... L'excellente conservation des vestiges osseux permet d'affirmer que l'ensemble constituera l'une des plus exceptionnelles collections anthropologiques de référence pour l'étude des populations de la Préhistoire récente et de la Protohistoire méridionales, tout particulièrement en ce qui concerne le squelette post-cranien. L'intérêt s'en trouvera encore accru si nos travaux ultérieurs confirment bien son attribution au Bronze ancien/moyen, car l'on ne dispose pour l'instant que de séries d'effectif réduit pour cette période.

Au chapitre de la Paléopathologie, nous signalerons un bloc bivertébral thoracique congénital, et quelques lésions arthrosiques banales (poignet notamment). Cependant, le nombre de pièces pathologiques paraît faible en regard de la masse d'ossements exhumés, tout particulièrement en ce qui concerne les lésions dégénératives.

-IV B.- La salle I.

Le porche est partiellement obstrué par un "verrou" résultant des effondrements qui ont entraîné le recul de la voûte. Cette zone n'a été que très légèrement attaquée par les fouilles anciennes, de sorte que la salle I se trouve actuellement environ 2 m en contrebas du sol du porche. Ce verrou d'effondrement paraît être stérile, du moins dans le secteur Nord où subsiste un "semblant" de coupe relativement lisible. Par contre, près de la paroi Sud-Est, nous avons pu repérer à la limite des piochages anciens un lambeau de couche funéraire en place (carré C24).

Aucune activité de fouille proprement dite n'a été menée dans la salle I au cours de la campagne 1984. Nos travaux se sont limités, comme nous l'avons

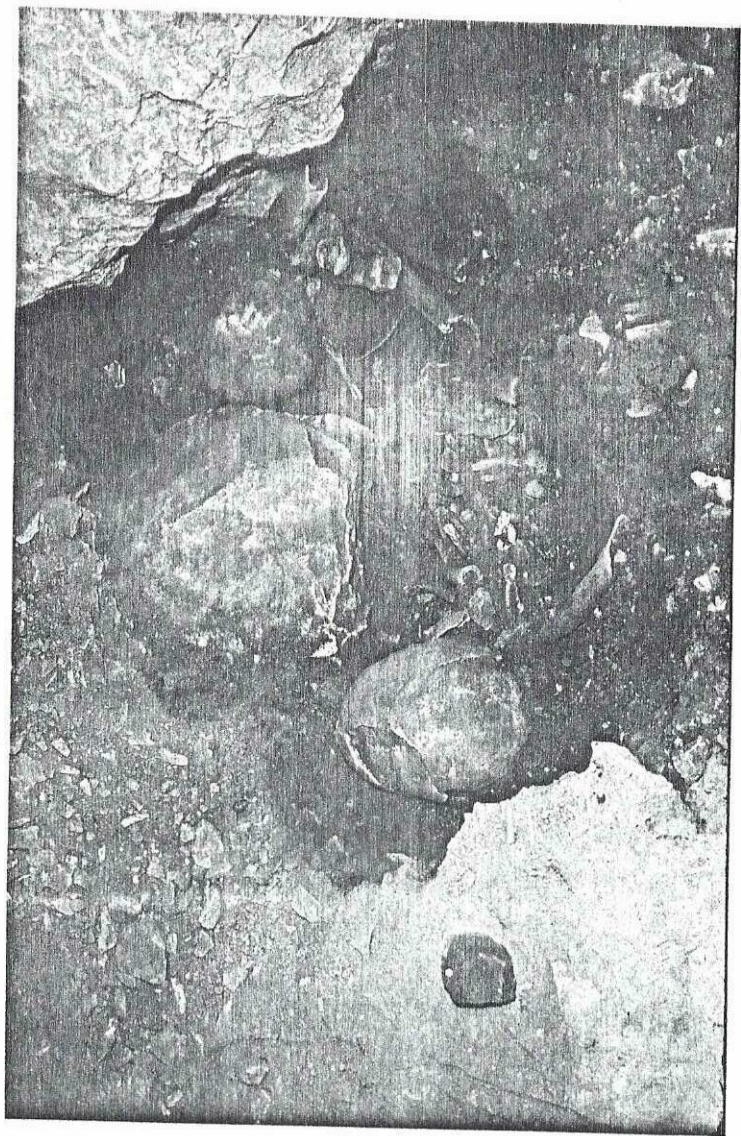


Photo 6.- La fosse de réinhumation moderne, découverte dans la salle I, près de la paroi. Un fouilleur clandestin y a réenseveli des os humains qu'il avait remontés de la salle II, ainsi que quelques cristaux de calcite qui proviennent d'une grotte ouverte par la carrière.

dit, au nettoyage et au nivellement du sol. Ces opérations nous ont permis de recueillir un très abondant matériel anthropologique : la plupart de ces ossements humains proviennent évidemment des "fouilles" intempestives qui ont détruit l'essentiel des couches sépulcrales de la salle I, M. de la PASSARDIERE et ses successeurs ayant abandonné sur place tous les vestiges qui ne les intéressaient pas. Mais il est certain que de nombreux ossements ont également été remontés de la salle II vers la salle I par les fouilleurs clandestins qui ont dû faire à la lumière du jour le tri des pièces squelettiques susceptibles d'enrichir leur collection. Ces os se reconnaissent aisément en raison de la nature du sédiment qui adhère à eux : le sédiment de la salle I est soit brun, argileux, très induré par la dessiccation, soit gris, pulvérulent, riche en cendres et charbons de bois, alors que le sédiment de la salle II est un sable clair qui forme en se desséchant un encroûtement friable. Aucune confusion ne peut donc exister quant au secteur où se trouvaient originellement les os qui ont été éparpillés dans la salle I.

A titre d'exemple, nous signalerons que lors de notre intervention en 1982, nous avons pu récupérer sous le porche les fragments d'un crâne complet éclaté : un fouilleur clandestin maladroit avait laissé tomber là le crâne (ou l'un des crânes...) qu'il emportait ; celui-ci s'était brisé et, ayant perdu son intérêt "esthétique", avait été abandonné sur place. Le sédiment sableux libéré par l'effraction du neurocrâne prouve qu'il provient de la salle II.

Au chapitre des fausses images qu'ont pu créer les fouilles clandestines, nous devons mentionner ici la découverte d'une fosse de réinhumation moderne que nous avons pu mettre en évidence contre la paroi Sud-Ouest de la salle I, dans les carrés B-3/21 : sous quelques grosses pierres posées à plat, nous avons eu la surprise de découvrir une fosse parfaitement circonscrite dans laquelle avaient été accumulés des ossements humains : quatre crânes plus ou moins complets, de nombreux os longs, des vertèbres... Tous ces os étaient encore englobés dans le sable qui caractérise le remplissage de la salle II, et portaient des traces d'outils modernes (peinture verte), des empreintes de doigts ou montraient des cassures fraîches (photo 6). Nous avons également trouvé dans la fosse quelques beaux cristaux de calcite ("dents de cochon"), qui ne peuvent provenir que de l'une des grottes éventrées par la carrière. Il est donc certain que la constitution de cette étonnante collection d'os humains et de cristaux est bien postérieure aux travaux de l'auto-route, mais aussi à la déobstruction de la chatière qui donne accès à la

salle II, c'est-à-dire à la Noël 1981. Et l'on reste perplexe en songeant au psychisme du fouilleur clandestin qui, ayant extrait une série d'ossements humains dans la salle II, est allé les réensevelir, accompagnés de "belles" concrétions, au pied d'une paroi de la salle I, se constituant sans doute ainsi une "réserve" plus accessible, mais créant par la même occasion une structure artificielle dont l'interprétation ritualiste aurait pu, dans d'autres circonstances, donner lieu à des développements sans fin... Qui plus est, l'inventaire méthodique des os ainsi réenterrés à plus de 10 m de leur situation originelle nous a permis de trouver deux blocs constitués par deux vertèbres thoraciques encore maintenues en connexion par la masse de sable qui les englobait. De sorte que les seules connexions anatomiques actuellement connues pour la salle II n'ont pas été observées in situ, mais dans cette fosse de réinhumation moderne !

Cela ne peut qu'accroître les regrets que l'on doit avoir en imaginant ce qu'eût été la fouille méthodique de la salle II dans l'état où l'ont vue ses inventeurs : la conservation de connexions anatomiques étant une garantie de l'intégrité des dépôts sépulcraux, nous aurions pu espérer retirer de cette fouille une approche autrement fine du rituel funéraire, et ne pas nous limiter à une simple opération de récupération d'un matériel ostéologique et archéologique exceptionnel. Quoi qu'il en soit, cette découverte nous laisse espérer que la suite des travaux dans la salle II permettra la mise en évidence de dépôts véritablement structurés, dont la lecture serait riche en enseignements.

Quant au mobilier archéologique trouvé parmi les sédiments et blocs remaniés de la salle I, il comporte un très abondant matériel céramique, essentiellement attribuable au Bronze final et au Chalcolithique, ainsi qu'une armature de flèche à pédoncule et ailerons, en silex, d'un type qui est classiquement associé au complexe campaniforme.

V.- PROTECTION.

En fin de campagne, nous avons fixé à la paroi un panneau rappelant aux visiteurs la législation sur les fouilles archéologiques. Nous avons ensuite fermé le porche au moyen d'un fort grillage métallique de 2,50 m de haut qui interdit toute entrée.

Le site est placé sous la surveillance régulière de la Brigade de Gendarmerie de Cappendu.

CONCLUSIONS.

La Caouno de Moux est donc l'une de ces grottes sépulcrales "martyres" dont la liste s'allonge malheureusement sans cesse en raison de la multiplication des fouilles clandestines.

La campagne 1984 nous a permis de reconnaître le remplissage du secteur funéraire récemment découvert et qui constitue le motif premier de notre intervention. Nous avons pu démontrer que la salle II n'est que le prolongement surbaissé de la salle I, avec laquelle elle communique par deux ouvertures superposées, l'entrée supérieure étant actuellement la seule praticable. Cette salle II recèle une très importante sépulture collective (probablement beaucoup plus de cent individus) qui semble devoir être datée du Bronze ancien/Bronze moyen. Au-dessous de cette couche, nous avons mis en évidence une couche non funéraire riche en céramique attribuable au groupe de Véraza.

Cette campagne a également été consacrée à une vaste opération de nettoyage et de nivellement de la salle I, ce qui a nécessité l'évacuation de plusieurs tonnes de pierres. Il était en effet indispensable, dans une perspective de dissuasion de nouvelles fouilles clandestines, de redonner au site un aspect présentable, "occupé" par un chantier de fouilles méthodiques... Nous avons à cette occasion récupéré une masse très importante de vestiges anthropologiques et archéologiques se rapportant aux diverses phases d'occupation des salles I et II. Nous avons aussi découvert une structure moderne très originale, consistant en une fosse dans laquelle un fouilleur clandestin a réinhumé toute une série d'ossements humains qu'il avait au préalable extraits de la salle II, ce qui ouvre de singulières perspectives sur les pièges que peuvent constituer de tels artefacts dans l'interprétation palethnologique....

La campagne 1985 aura pour objectif essentiel la fouille du niveau sépulcral sur l'ensemble de la salle II, ce qui nécessitera la construction d'un échaffaudage tubulaire métallique. Nous projetons également d'effectuer la fouille -au moins partielle- du petit lambeau de couche funéraire que nous avons repéré dans la salle I (carré C24), de manière à tenter de la dater. Enfin, nous envisageons de réaliser un sondage profond dans la salle I, à proximité de la chatière (secteur Sud-Ouest), afin d'établir la séquence des occupations qu'a connues la cavité. Cette vaste grotte a dû être particulièrement propice à l'installation des

hommes préhistoriques, et ce d'autant plus que la Caoune de Moux est la seule grotte dans la massif de l'Alaric qui possède un porche largement ouvert. Ces travaux seront effectués en relation avec J. GUILAINE, J. VAQUER, M. BARBAZA et D. SACCHI, qui nous ont proposé d'intervenir dans l'éventualité où nous mettrions au jour des couches relevant de leurs domaines de recherches respectifs.

A. BENES, A. GAPDEVILLE, E. CRUBEZY,
H. DUDAY, J. RAFFANEL, W. TARI et
J. ZAMMIT.

Ce rapport a été rédigé par H. DUDAY.